

Fonctionnaires : le dégel du recrutement

ADMINISTRATION Les services publics à nouveau autorisés à recruter... au compte-gouttes

Le point figurera à l'agenda du conseil des ministres de rentrée, vendredi : le gouvernement y lèvera le gel des engagements dans l'administration fédérale décidé en septembre dernier par le gouvernement Di Rupo. Le blocage du recrutement et de toute nomination avait alors été décidé pour permettre aux finances du pays de rester sur les rails budgétaires.

Le gouvernement de Charles Michel avait prolongé ce gel pour réaliser l'état des lieux d'une administration fédérale dont les effectifs depuis 2010, ne cessent de fondre (voir graphique ci-contre). Cette année-là, le gouvernement Di Rupo avait décidé de geler les plans de personnel. Cette décision, cumulée à l'explosion des départs à la retraite et à la limitation drastique des remplacements, a sérieusement réduit le nombre d'agents fédé-

chaque responsable d'administration d'établir la liste de ses besoins en personnel. Il faudra, dans certains cas, recruter. C'est la raison de la levée du gel des engagements. Mais cette décision laisse les syndicats de la Fonction publique de marbre : les nouveaux recrutements ne s'opéreront qu'au compte-gouttes. La répétition des compressions de dépenses de personnel a mis certains services publics à la diète, menaçant même le fonctionnement de certains départements. On songe notamment à la Justice et aux Finances.

Le gouvernement a donc réalisé un monitoring de la Fonction publique, en demandant à

gouttes, dans les services où la pénurie de personnel est la plus criante. Comme aux Finances, où l'Inspection spéciale des impôts bénéficiera de l'engagement indispensable d'une centaine d'agents. Au cabinet de la Fonction publique, on insiste sur le concept de responsabilisation des top managers : les nouveaux engagements devront être dûment motivés et ne seront acceptés que si le budget du département l'autorise. Au cabinet du Budget, on insiste aussi sur le cadre budgétaire décidé : une économie de 4 % en 2015 et de 2 % les années suivantes sur les dépenses du personnel de la Fonction publique.

Si le gel des recrutements prend fin, la rigueur budgétaire n'autorisera les nominations qu'avec beaucoup de parcimonie. ■

D.V.

Le nombre de fonctionnaires fédéraux

LE SOIR - 18.04.15

Source : pdata

